

A l'heure du bilan, le regard déjà tourné vers l'avenir...

L'étude « bilan-prospective » du premier contrat de rivière a été lancée fin juillet 2013. Les 7 premiers mois ont été consacrés au bilan technique et financier, ainsi qu'à l'évaluation du 1^{er} contrat de rivière. Les élections municipales de mars 2014 ont imposé une pause dans la progression de l'étude, dans l'attente de l'installation des nouveaux élus.

La phase « prospective » a démarré en septembre 2014, et doit aboutir fin 2014 à une préfiguration du futur programme d'actions. L'ensemble des acteurs impliqués dans le contrat de rivière ont formulé unanimement la volonté de repartir sur un nouveau programme, tout en gardant la sagesse financière dont nous avons fait preuve durant le premier programme. Ce point sera d'autant plus sensible que des modifications importantes de notre environnement institutionnel sont engagées avec les nouvelles politiques des conseils régionaux, axées sur les trames vertes et bleues, la disparition annoncée des conseils généraux, l'application de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), les fusions d'intercommunalités qui se poursuivent et le resserrement généralisé du budget des collectivités.

Parallèlement à cette phase de bilan/prospective, le SYMISOA poursuit les travaux engagés dans le contrat de rivière : entretien des rivières, mise en défens des berges, lutte contre la renouée du japon, rétablissement de la continuité écologique ou encore étude des zones humides du bassin versant. Des détails sur les dernières réalisations vous attendent dans ces quelques pages.

René Lapallus
Président du SYMISOA
Conseiller général de la Loire

Sommaire

- Les nouveaux élus du SYMISOA
- Les derniers travaux réalisés
- L'étude bilan, évaluation et prospective du Contrat de Rivière



Création par le SYMISOA d'une passerelle sur le Chandonnet

Les nouveaux élus du SYMISOA

Les élections municipales de mars 2014 ont marqué le **renouvellement des membres** du comité syndical, avec **11 nouveaux délégués sur les 15** que compte le SYMISOA.

Délégués pour la Communauté de communes du Pays Clayettois

- M. Michel CANNET, maire de La Chapelle-sous-Dun
- M. Jean Claude DESQUINES, maire de Baudemont
- M. Bernard GRISARD, maire de Gibles
- Mme Pascale MALHERBE, maire de Varennes-sous-Dun

Délégués pour la Communauté de communes du canton de Semur-en-Brionnais

- M. Pierre DURIAU, maire de Ligny-en-Brionnais
- M. Pierre AUVOLAT, maire de St Bonnet-de-Cray

Elu référent pour la Communauté de communes du Haut Beaujolais

- M. Jean Laurent BIRON, adjoint à Propières

Délégués pour Charlieu Belmont Communauté

- M. Jean Luc MATTRAY, maire de Belmont-de-la-Loire
- M. René VALORGE, maire de St Denis-de-Cabanne, Président de Charlieu Belmont Cté
- M. Joël PALLUET, maire de Maizilly
- M. Jérémie LACROIX, adjoint à Charlieu
- M. Michel LAMARQUE, conseiller municipal à Pouilly-sous-Charlieu
- M. René LAPALLUS – Conseiller général de la Loire - Conseiller municipal de Charlieu

Délégués pour la Communauté de communes du canton de Chauffailles

- Mme Marie-Noële ARRIAT, Conseillère municipale de Chauffailles
- M. Christian DAUBARD, maire de Chassigny-sous-Dun
- M. Gérard CHENAL, conseiller municipal à St Martin-de-Lixy

Nouveaux membres du bureau

- Président (réélu) : M. René LAPALLUS
- 1^{ère} vice-présidente, en charge des finances et des marchés publics : Mme Marie-Noële ARRIAT
- 2^{ème} vice-président, en charge de l'agriculture (réélu) : M. Pierre DURIAU,
- 3^{ème} vice-président, en charge des inondations : M. Michel LAMARQUE
- 4^{ème} vice-présidente, en charge du tourisme et des loisirs : Mme Pascale MALHERBE



(De gauche à droite) P. DURIAU, M.N. ARRIAT ; R. LAPALLUS, P. MALHERBE, M. LAMARQUE

Les derniers TRAVAUX réalisés

Entretien de la végétation des berges

Les travaux d'entretien de la végétation des berges se sont poursuivis durant les étés 2013 et 2014, par un marché de travaux conclu avec l'ONF et l'équipe rivière du syndicat. Les mauvaises conditions météorologiques ont nettement ralenti la progression des chantiers. Ces travaux ont concerné les **communes de St Maurice-les-Châteauneuf, Châteauneuf, St Edmond, St Martin-de-Lixy, Chandon, Mars, Arcinges, St Denis-de-Cabanne**. Ils se sont terminés en octobre 2014.

Inventaire des zones humides

Les zones humides sont des terrains plus ou moins gorgés d'eau, qui jouent un **rôle essentiel dans la régulation du débit des rivières** (stockage d'eau en période pluvieuse et restitution d'eau à la rivière en période sèche), **l'amélioration de la qualité de l'eau** et le **maintien de la biodiversité** du territoire. Les sous-bassins versants du **Botoret, du Mussy et des Sornins amont** sont **les plus riches en zones humides**.

Justine François a été recrutée en janvier 2014 pour réaliser l'inventaire des zones humides sur l'ensemble des 50 communes du bassin versant. La première étape de son travail est une délimitation cartographique des zones potentiellement humides et une synthèse des données existantes. Ensuite, et après avoir informé les communes concernées de sa venue, elle réalise des prospections de terrain afin de délimiter précisément les zones dites 'humides' et d'identifier autant que possible la flore spécifique qui s'y développe. **Le bassin versant compte environ 2 900 ha de zones humides**. Après une année de travail, les premiers résultats indiquent que les **zones humides de notre bassin versant sont en état plutôt correct** (41% des zones prospectées en état bon à très bon et 32% en état moyen). **Les principales pistes de travail sont la pérennisation des pratiques agricoles actuelles** (éviter l'intensification ou l'abandon) **et la restauration des ripisylves**. Le comité syndical a décidé de prolonger la mission d'étude d'une année, soit jusqu'à fin 2015, afin de prospecter toutes les zones prioritaires et toutes celles de plus de 1 ha. L'objectif de cette démarche est d'améliorer notre connaissance des zones humides du bassin versant et de pouvoir ensuite proposer un programme spécifique à cette thématique pour le prochain contrat de rivière.



Zone humide sur le bassin versant du Mussy

Poursuite du programme de mise en défens sur le Chandonnet et chantier témoin sur le Sornin d'Aigueperse (Haut Beaujolais).

Les chantiers de pose de clôtures en retrait des berges, accompagnés d'aménagement d'abreuvoirs et de passerelles se sont poursuivis sur le Chandonnet **sur les communes d'Arcinges et de Mars**. Un chantier témoin a également été réalisé sur le Sornin amont à **Aigueperse** (département du Rhône) où environ 500 m de rivière ont été protégés, au niveau d'un site suivi par la Fédération de pêche. **L'équipe du syndicat a ainsi aménagé environ 4 km de rivière en 1 an**. L'étude bilan a par ailleurs analysé les aménagements de ce type réalisés sur le Bézou de 2010 à 2012 sur près de 13 km de rivière. Il en ressort une **réelle plus-value pour la rivière en termes d'état des berges (érosion, piétinement), de biodiversité du milieu, de désenvasement des fonds et de régulation de la température de l'eau**.



Protection de la berge de la station d'épuration de St Denis-de-Cabanne

Cet aménagement a été préconisé suite à l'étude sur les **grandes érosions qui se développent sur le Sornin aval** et qui menaçaient la station d'épuration communale. Il s'agissait ici de conforter la berge sur environ 60 mètres de long, en installant un enrochement en pied de berge, immergé la majeure partie du temps, puis en créant au-dessus de l'enrochement une berge à l'aide de techniques végétales (lits de plants et de plançons). Les travaux ont eu lieu en juillet 2014 pour la partie génie civil et se sont terminés en novembre 2014 pour la partie génie végétal.

L'utilisation d'une technique dite mixte (enrochement + génie végétal) permet à l'aménagement de résister aux fortes contraintes hydrauliques du Sornin dans sa partie aval, tout en conservant une berge plus naturelle sur la partie émergée, moins pénalisante pour la vie aquatique et la dynamique du cours d'eau.



État initial



Pendant les travaux : batardeau



Fin des travaux

Lutte contre la renouée et restauration de la continuité écologique : une opportunité sur le Chandonnet à Chandon

Le projet initial sur ce secteur portait uniquement sur l'éradication de 4 foyers de renouée du japon, les seuls répertoriés sur le Chandonnet. Au fil des discussions avec le principal riverain concerné, un ancien pont construit sur de grosses buses infranchissables pour les poissons a été supprimé (ce dernier était situé dans l'emprise d'un des foyers de renouée). Le chantier a eu lieu pendant l'hiver 2013-2014. Les foyers de renouée ont été décaissés sur une surface de 430 m² et une profondeur de 2 à 4 mètres, afin d'enlever le maximum de racines des plantes (évacuation en décharge confinée des 850 m³ de terre contaminée par les rhizomes de renouée). Les berges ont ensuite été reconstituées avec de la terre végétale saine, puis stabilisées à l'aide de techniques végétales (fascines, lits de plants et de plançons). Ce chantier a coûté 45 000 €. **L'importance des moyens nécessaires pour lutter contre les plantes envahissantes comme la renouée rappelle à tous que nous devons rester vigilants**, en veillant notamment à ne pas utiliser de la terre contaminée pour les aménagements que nous réalisons, et en essayant d'arracher dès que possible les petits foyers en cours d'installation afin de contenir la prolifération de ces plantes.



1- État initial - Foyer de Renouée



2- Décaissement



3- Reconstitution de berge sur un foyer de Renouée



4- Reprise de la végétation non invasive après travaux

Réussite du stand du SYMISOA sur la foire de Charlieu le 8 novembre 2014

Le SYMISOA a tenu pour la 1^{ère} fois un stand d'information lors de la foire de Charlieu le 8 novembre dernier. A travers différents supports de communication, les habitants ont pu mieux connaître les activités du syndicat et se familiariser à la gestion et préservation des rivières. Maquettes sur les techniques de génie végétal utilisées pour la restauration des berges, panneaux sur le SYMISOA, exposition sur les zones humides, sur les animaux nuisibles (ragondin et rat musqué), plaquettes d'information sur les rivières, les plantes invasives, les espèces patrimoniales... étaient à la disposition des visiteurs. Un film pédagogique a également été diffusé sur les enjeux de l'eau (série Méli-Mélo du GRAIE), ainsi qu'un court métrage sur le Sornin réalisé par la section cinéma du lycée Jérémie de la Rue de Charlieu.

Près de 200 personnes se sont arrêtées sur le stand pour échanger avec Céline (chargée de mission) ou Jérôme (technicien de rivière).

L'étude bilan, évaluation et prospective du Contrat de Rivière

L'année 2014 a été consacrée à la réalisation de l'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière : analyse du bilan technique et financier, évaluation de l'impact du contrat de rivière et travail prospectif sur les suites à donner.

Le bilan du contrat est globalement positif. L'ensemble des acteurs consultés souhaite la mise en place d'un second contrat de rivière. Un document de synthèse de cette étude sera produit prochainement et largement diffusé dans les mairies et via les sites internet des communautés de communes du territoire.

En terme de perspectives, des ateliers de travail ont eu lieu en octobre 2014, regroupant les usagers des rivières (riverains, agriculteurs, élus, pêcheurs, chasseurs, associations de protection de l'environnement, professionnels du tourisme...) et les partenaires institutionnels. Ces réunions ont permis de faire émerger une stratégie pour le prochain contrat de rivière. L'accent sera mis sur la préservation des milieux aquatiques situés en tête de bassin versant, dont dépendent la qualité et la disponibilité de la ressource, la régulation des phénomènes de crue et qui représentent par ailleurs des réservoirs de biodiversité essentiels pour notre territoire. Des projets localisés, associant restauration des rivières et mise en valeur touristique, souvent en milieu urbain, émergent également à plusieurs endroits du bassin. Une vue d'ensemble plus complète de la stratégie sera présentée dans le document de synthèse de l'étude.

LES PERSPECTIVES

2015 sera consacrée à la préparation du prochain contrat de rivière (définition précise des actions, chiffrage, montage des plans de financement et arbitrage des collectivités locales), avec l'objectif de le lancer début 2016. En parallèle, le SYMISOA va accompagner les collectivités locales (mairies et communautés de communes) dans les démarches liées à la nouvelle compétence obligatoire GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Les travaux se poursuivront en 2015 :

- Entretien des berges et du lit sur le Pays Clayetois, le canton de Chauffailles et le Pays de Charlieu-Belmont ainsi que surveillance des aménagements réalisés sur le Bézou
- Mise en défens sur le Chandonnet médian et potentiellement sur le Sornin à Varennes-sous-Dun
- Suppression d'un seuil sur l'aval du Chandonnet à la Fleur de Lierre (commune de Pouilly/Charlieu) et d'un seuil sur le Botoret à St-Denis-de-Cabanne aux carrières.